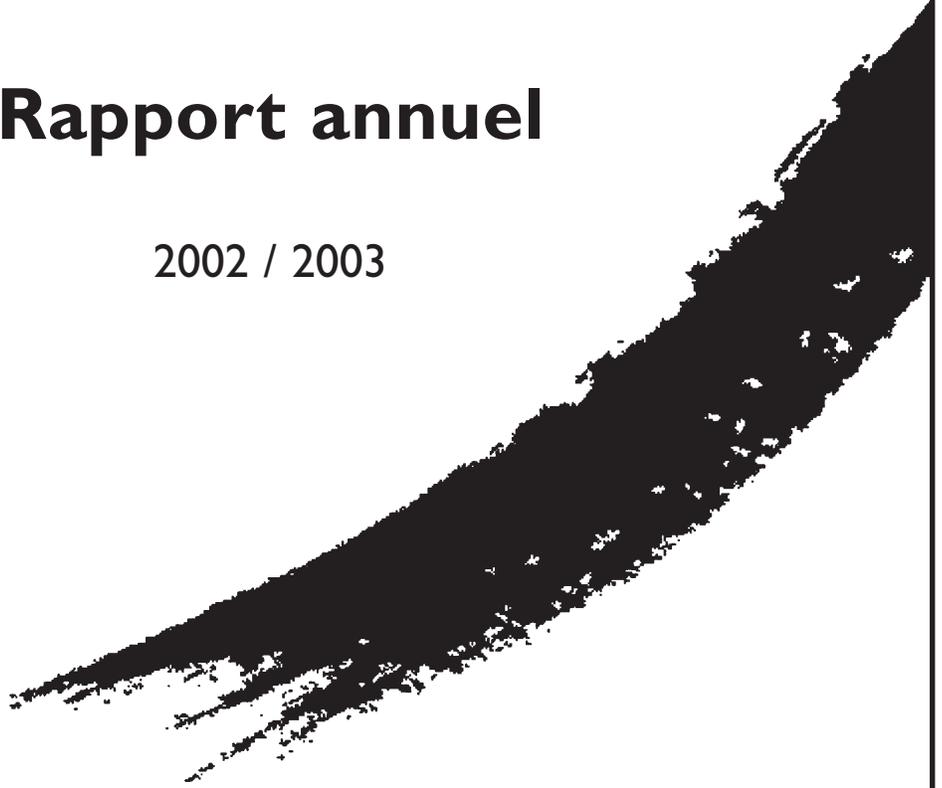




CANADIAN | R É S E A U
H I V • A I D S | J U R I D I Q U E
L E G A L | C A N A D I E N
N E T W O R K | V I H • S I D A

Rapport annuel

2002 / 2003



Notre mission

Le Réseau juridique canadien VIH/sida est un organisme de charité engagé dans l'éducation, l'analyse juridique et éthique et le développement des politiques. Nous faisons la promotion de réactions au VIH/sida qui :

- appliquent les *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne;
- respectent les droits des personnes vivant avec le VIH/sida et de celles autrement affectées;
- favorisent les efforts de prévention du VIH;
- favorisent les soins, le traitement et le soutien des personnes vivant avec le VIH/sida;
- réduisent les conséquences négatives du VIH pour les individus et les communautés; et
- luttent contre les facteurs économiques et sociaux qui accroissent la vulnérabilité au VIH/sida et aux violations des droits de la personne.

Nous produisons et favorisons l'accès à une information et à une analyse précises et à jour sur les questions d'ordre juridique, éthique et de politiques soulevées par le VIH/sida, au Canada et à l'échelle internationale. Nous consultons et donnons la parole à nos membres et à une variété d'intervenants, notamment aux communautés de personnes vivant avec le VIH/sida, dans l'identification, l'analyse et la réaction devant ces questions, et nous relions des gens dont le travail ou les préoccupations les concernent. Nous reconnaissons les implications globales de l'épidémie et nous intégrons cette perspective à notre travail.



Pour plus d'information sur le Réseau juridique canadien VIH/sida ou sur la présente publication, contacter :

Réseau juridique canadien VIH/sida
417, rue Saint-Pierre (bureau 408)
Montréal QC H2Y 2M4
Tél. : (514) 397-6828
Télec. : (514) 397-8570
Courriel : info@aidslaw.ca
Site Web : www.aidslaw.ca

On peut télécharger ce document à www.aidslaw.ca ou en commander à l'adresse ci-dessus.

La publication de ce rapport a été financée en partie par la Division des politiques, de la coordination et des programmes sur le VIH/sida, Santé Canada, dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.

La Stratégie
canadienne
sur le VIH/sida



Santé Health
Canada Canada

Mot du président

Encore une fois, cette année bien remplie a passé très vite; elle fut chargée d'activités, tant pour le conseil d'administration que dans le cadre d'efforts plus vastes du Réseau.

Le Réseau continue de desservir un bassin diversifié de membres, au Canada et dans le monde. Devant des activités dont la portée ne cesse de s'élargir, le conseil d'administration du Réseau a beaucoup progressé dans les orientations stratégiques fournies à l'organisme, en 2002-2003.

De novembre 2002 à juin 2003, le conseil d'administration a prêté assistance au personnel dans le cadre d'un mécanisme de restructuration organisationnelle, qui a mené à une nouvelle structure d'équipe. Celle-ci regroupe les employés en équipes consacrées aux activités opérationnelles du Réseau : recherche/défense et promotion des droits et intérêts, communications et accroissement des capacités. Une équipe de gestion et une équipe de soutien aux programmes ont aussi été formées. Cette réorganisation facilitera l'intégration de notre travail domestique et international et nous permettra de mieux servir nos membres, nos communautés et notre cause.

La restructuration du personnel est complétée par un mécanisme de planification stratégique dirigé par le conseil d'administration, qui orientera les efforts du Réseau durant les cinq prochaines années. La vision et les buts identifiés appuieront notre mission de promouvoir les droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida et de celles qui sont vulnérables, par la recherche, l'éducation, la défense et la promotion des droits et intérêts ainsi que la mobilisation communautaire, au Canada et dans le monde.

En octobre 2002, Michael Linhart s'est désisté du conseil pour des raisons de santé. La contribution de Michael au Réseau est remarquable; en novembre 2002, le conseil a d'ailleurs décidé de le nommer premier « membre honorifique » de l'organisme. En juin 2003, Thomas Kerr a quitté le poste de vice-président du conseil – heureusement pour se joindre à l'équipe des politiques et de la recherche du Réseau. La contribution de Thomas sera manquée au sein du conseil – mais nous sommes contents de l'accueillir au bureau dans de nouvelles fonctions!

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur engagement continu; les employés et employées du Réseau pour leur travail ardu et leurs nombreuses réalisations; ainsi que nos membres, pour le précieux feed-back et l'appui qu'ils nous ont fournis en 2002-2003.

Nous envisageons avec optimisme la suite de notre collaboration et de nos réalisations.



Kevin Midbo

Conseil d'administration 2002-2003

Kevin Midbo, *président* (Prairies)

Thomas Kerr, *vice-président*
(Pacifique) (de novembre 2002 à
juin 2003)

Ruth Carey, *trésorière* (Ontario)

Wayne Campbell, *secrétaire*
(Pacifique)

Ken Clement (Pacifique)

Joanne Csete (International)

Marlene Daley (Québec)

Michael Linhart (Pacifique) (jusqu'en
octobre 2002)

Michèle Lalonde (Québec)

Stefan Matiation (Ontario)

Caroline Ploem (Atlantique)

Alan Wood (Pacifique) (depuis
novembre 2002)

Mot du directeur général

Le personnel du Réseau

Ralf Jürgens, directeur général

Richard Elliott, directeur des politiques et de la recherche

Glenn Betteridge, analyste principal des politiques

Theodore de Bruyn, analyste principal des politiques

David Patterson, administrateur principal des programmes

Glen Bugg, finances et programmes internationaux (jusqu'en août 2003)

William Hamilton, coordonnateur des finances et du bureau

Thomas Haig, responsable des communications

Elana Wright, coordonnatrice du développement communautaire

Terry Gould, coordonnateur du soutien aux programmes

Natalie Morin, adjointe aux programmes

Éric Nolet, coordonnateur de projet et des publications (jusqu'en juin 2003)

Anne Renaud, coordonnatrice de projet et du bureau (jusqu'en juin 2003)

Devant la nécessité d'efforts supplémentaires sur plusieurs fronts, il est important de se rappeler que nos actions ont un impact. Les événements et les réalisations de cette année montrent que, malgré les obstacles, les communautés et les gouvernements peuvent progresser dans des dossiers prioritaires.

Huit mois après la parution (en avril 2002) du rapport du Réseau sur les lieux sécuritaires pour l'injection, Santé Canada a mis en œuvre certaines de ses recommandations. Un site autorisé par le gouvernement ouvrira bientôt à Vancouver. Même si des règlements imposés par Santé Canada en limiteront l'efficacité, il s'agit néanmoins d'un pas dans la bonne direction.

Cet fut aussi une année remarquable pour notre travail sur les vaccins anti-VIH; les défenseurs du droit aux traitements et du développement de microbicides et de vaccins ont entrepris de nouvelles formes de collaboration et le gouvernement fédéral s'est engagé à élaborer un Plan canadien pour un vaccin anti-VIH, avec la participation et les conseils de la communauté. En juin 2003, Santé Canada a amorcé des consultations à cet effet.

L'année 2002-2003 a vu le début d'un travail primordial qui se poursuivra pendant quelques années, pour intensifier les actions communautaires de lutte contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/sida. Nous avons aussi lancé un important projet visant à promouvoir une approche du VIH/sida fondée sur les droits, pour sensibiliser à l'impératif de respecter les droits humains dans le combat contre l'épidémie.

Cependant, les succès de cette année ne devraient pas nous faire oublier les nombreux domaines où du travail demeure nécessaire. Notre rapport d'étape de novembre 2002 sur la réduction des méfaits dans les prisons canadiennes, par exemple, a conclu que les gouvernements échouent encore à fournir les ressources et le leadership nécessaires à prévenir la propagation d'infections parmi les détenus. Nous avons aussi continué notre collaboration avec des ONG canadiens pour exiger l'imputabilité du gouvernement fédéral dans les négociations sur le commerce international et les lois sur les brevets qui affectent l'accessibilité des médicaments essentiels dans les pays en développement.

Les réalisations de 2002-2003 sont nombreuses, mais elles auraient été impossibles sans le travail acharné de plusieurs personnes du Réseau et de nos organismes partenaires, que je tiens à féliciter.

Dans son discours programme à l'a.g.a. de 2002 du Réseau, David Hoe nous rappelait que le principal défi qui nous guette est d'assurer que les personnes vivant avec le VIH/sida « se perçoivent comme partie intégrante du schéma de la vie; et [qu'elles puissent] décider de leur cheminement en tout temps ».

À l'aube de notre douzième anniversaire, je remercie tous ceux qui ont contribué à maintenir cette résolution au cœur de nos préoccupations – notamment mes collègues, pour leur travail d'équipe et leur engagement; le conseil d'administration, pour son dévouement et ses orientations claires; et nos membres, pour leur appui et leur engagement continus.



Ralf Jürgens

Un bref historique

Le Réseau juridique s'occupe depuis 11 ans des besoins des personnes vivant avec le VIH/sida et affectées autrement par l'épidémie. L'intérêt à l'égard de notre travail va sans cesse au delà de nos attentes. Nos nombreuses publications sont bien reçues et demeurent en demande. Au Canada, des personnes vivant avec le VIH/sida, des représentants d'organismes de lutte contre le sida et d'autres ONG nationaux et internationaux, des avocats et des employés de cliniques juridiques, ainsi que des commissions des droits de la personne tout autant que des organismes de ce domaine, des experts en recherche, en éthique, en droit, en toxicomanie, des associations professionnelles, des intervenants des domaines de la santé et de la santé publique, de même que des employés de plusieurs gouvernements, parlent très favorablement de nos accomplissements et expriment le désir et le besoin d'une somme plus importante de travail en la matière.

La reconnaissance internationale de notre travail prend aussi de l'ampleur. Entre autres, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) finance plusieurs projets du Réseau; il continue de confier au Réseau des contrats pour produire des documents d'options de politiques (p.ex., sur le droit criminel et le VIH/sida; et sur le test du VIH au sein des forces de maintien de la paix) et il a cité nos activités dans sa Collection sur les meilleures pratiques. D'ailleurs, la *Revue canadienne VIH/sida et droit* est mentionnée dans les *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne des Nations Unies, en tant qu'exemple d'activité communautaire à laquelle les gouvernements devraient considérer d'octroyer des fonds.

Depuis sa création, le Réseau a notamment réalisé les activités suivantes :

- Un Projet conjoint sur les questions juridiques et éthiques soulevées par le VIH/sida, de concert avec la Société canadienne du sida. Dans le cadre de ce projet, le Réseau a :
 - publié et distribué à grande échelle des documents de travail et des rapports finaux sur le VIH/sida et les prisons; le droit criminel et le VIH/sida; les questions juridiques et éthiques concernant les gais et lesbiennes dans le contexte du VIH/sida; et le test de sérodiagnostic et la confidentialité;
 - publié et distribué à grande échelle un document de travail sur la discrimination et le VIH/sida;
 - organisé des ateliers sur le VIH/sida et les prisons; les questions juridiques concernant les gais et lesbiennes; le droit criminel et le VIH/sida; le test de sérodiagnostic et la confidentialité; et la discrimination et le VIH/sida; et
 - entrepris un suivi aux recommandations formulées dans les rapports finaux.
- Du travail sur les questions juridiques relatives au VIH/sida et aux communautés autochtones, en partenariat avec le Réseau canadien autochtone du sida.
- Une analyse de questions clés d'ordre juridique et éthique, liées (1) à la fourniture de soins, de traitements et de soutien aux utilisateurs de drogue, en matière de VIH/sida; et (2) à la prévention de la transmission du VIH par l'injection de drogue, grâce à la mise en œuvre de mesures de réduction des méfaits comme des lieux sécuritaires pour l'injection.
- Un processus de planification stratégique pour réévaluer quelles questions juridiques, éthiques et de droits de la personne méritent le plus d'attention, en plus du développement d'un plan d'action pour ce travail entre 1998 et 2003, au Canada.

Vous nous avez réunis d'une façon qui semble bien fonctionner et qui nourrit l'espoir et la certitude que tout est possible. Votre dévouement incessant à la transparence est louable... Le Réseau continue de marquer ma vie et mon travail, de plusieurs manières.

– Sheila Norquay, membre du Réseau

- Comme suite au processus de planification, la création de projets pluriannuels sur deux nouveaux thèmes : soins, traitements et soutien; et développement de vaccins anti-VIH.
- Chaque année, l'analyse d'une question nouvelle, naissante ou pressante d'ordre juridique, éthique et de droits de la personne liée au VIH/sida. Des projets antérieurs ont abordé des thèmes comme le VIH/sida et l'immigration, la vie privée et la confidentialité, ainsi que l'invalidité et la sécurité du revenu.
- La planification d'activités d'accroissement des capacités sur des questions juridiques, éthiques et de droits de la personne liées au VIH/sida; la mise en œuvre d'initiatives d'accroissement des capacités au sein de la profession juridique; et l'organisation d'ateliers d'accroissement des capacités dans diverses régions du Canada.
- La publication de la *Revue canadienne VIH/sida et droit*.
- Des séminaires publics sur le droit, l'éthique et le VIH/sida, financés en partie par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Le maintien d'un site Web contenant des ressources d'actualité sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne soulevées par le VIH/sida (www.aidslaw.ca).
- L'enrichissement et le maintien de notre Centre de documentation, la plus vaste collection de documentation ouverte au public, sur les questions juridiques, éthiques et de politiques soulevées par le VIH/sida au Canada.
- L'amorce d'un partenariat avec l'AIDS Law Project, Afrique du Sud.
- L'organisation de rencontres satellites d'un jour sur des questions juridiques et de droits de la personne, à l'occasion de la Conférence internationale sur le sida de Durban (2000) et de Barcelone (2002), en collaboration avec l'AIDS Law Project (Afrique du Sud), la Lawyers Collective HIV/AIDS Unit (Inde) et l'ONUSIDA.
- L'expansion de nos activités internationales et l'intégration des volets domestiques et internationaux de notre travail.
- En partenariat avec d'autres ONG, la tenue d'une campagne pour améliorer l'accès mondial aux traitements, y compris une rencontre avec le premier ministre Jean Chrétien avant la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha, en novembre 2001.
- Le lancement d'un serveur de liste (*listserv*) consacré aux discussions sur des questions juridiques, éthiques et de politiques liées au VIH/sida.
- La contestation de lois injustes, comme le projet de loi C-217 (maintenant défunt), qui proposait le test obligatoire du VIH en cas d'exposition professionnelle.
- La participation à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) consacrée au VIH/sida, en juin 2001.
- La création, avec Human Rights Watch, des *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains*, pour reconnaître la contribution exceptionnelle d'individus et d'organismes du Canada et d'autres pays, au travail sur des questions de VIH/sida et de droits humains.

Faits saillants de 2002-2003

Comme les précédentes, l'année 2002-2003 fut marquée d'événements et de réalisations notables. En voici les points saillants :

- Nous avons participé à un panel de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies intitulé « Realizing the Right to Health: Access to HIV/AIDS-related Medication ».
- Nous avons organisé une consultation internationale sur la recherche de vaccins anti-VIH dans les pays en développement, à Montréal, en avril 2002, et publié un sommaire intitulé *HIV Vaccines for Developing Countries: Advancing Research and Access*. (Voir p. 9.)
- En juin 2002, nous avons publié un document de fond et des feuillets d'information sur *Les vaccins anti-VIH au Canada*, exhortant à l'élaboration d'un Plan canadien pour un vaccin anti-VIH. (Voir p. 9.)
- Nous avons collaboré avec l'AIDS Law Project (Afrique du Sud), la Lawyers Collective HIV/AIDS Unit (Inde) et l'ONUSIDA à l'organisation d'une rencontre satellite officielle lors de la Conférence internationale sur le sida à Barcelone. (Voir pp. 9 et 12.)
- Nous avons amorcé un partenariat avec l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida (IAVI). (Voir p. 9.)
- En novembre 2002, nous avons publié *La lutte au VIH/sida dans nos prisons : trop peu, trop tard – Un rapport d'étape*. (Voir p. 6.)
- Nous avons participé activement aux efforts pour le renouvellement et l'accroissement du budget de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida. En mars 2003, nous avons présenté un exposé devant le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes, intitulé « Doubler l'allocation de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida : une question de droits de la personne ».
- En juillet 2002, l'ONUSIDA a publié *Droit pénal, santé publique et transmission du VIH*, un document préparé par Richard Elliott du Réseau juridique.
- En mars 2003, nous avons publié *Questions et réponses : Les politiques canadiennes sur l'immigration et leur impact sur les personnes vivant avec le VIH/sida*.
- Nous avons organisé un atelier national et préparé une ébauche de document de travail sur l'invalidité et la sécurité du revenu.
- Nous avons poursuivi notre projet de recherche communautaire examinant l'impact des lois et politiques sur les droits de la personne, la prévention et les soins pour le VIH.
- Nous avons amorcé un projet triennal en matière de lutte contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/sida. (Voir p. 8.)
- Nous avons amorcé un projet triennal pour promouvoir des approches du VIH/sida fondées sur les droits. (Voir p. 10.)
- Nous avons fourni une assistance technique à des pays membres de la Communauté de la Caraïbe (CARICOM).
- Nous avons amorcé de nouveaux partenariats avec le Kenyan Network on Ethics, Law and HIV et le Zambian AIDS Law Research and Advocacy Network. (Voir p. 11.)
- En septembre 2002, à la lumière du travail du Réseau juridique, l'ONUSIDA et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont publié une mise à jour de la Directive 6 des *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne.
- En partenariat avec Human Rights Watch, nous avons inauguré les *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains*. (Voir p. 7.)
- Nous avons tenu des ateliers d'accroissement des capacités à Vancouver en octobre 2002 et à Montréal en mars 2003. (Voir p. 13.)
- Nous avons organisé des ateliers dans des facultés de droit canadiennes, initié un concours annuel de dissertation juridique et créé de nouvelles opportunités d'emploi d'été pour étudiants.



Lee Kirby, Ralf Jürgens et David Patterson avec la bannière du Réseau à Ça Marche 2002.

Sachez que l'information  que nous recevons de votre organisme, rapports, fiches, etc. nous aide énormément dans le développement de nos approches. Depuis fort longtemps nous incluons dans nos interventions, les considérations juridiques importantes que les individus doivent prendre en compte, que ce soient des intervenants du Réseau, des personnes vulnérables ou des personnes vivant avec l'infection à VIH.

– Hélène Neault, coordonnatrice,
SIDACTION (Trois-Rivières)

Un espoir pour la réduction des méfaits en prison

Les systèmes carcéraux canadiens ne remplissent pas encore leurs responsabilités morale et légale de prévenir la propagation d'infections entre détenus.

Le Réseau juridique canadien VIH/sida mérite des félicitations pour ses excellentes analyses de questions liées au VIH/sida à l'échelle mondiale et en prison.

– Rachel Maddow

Les taux de VIH et d'hépatite C sont très élevés, dans les prisons du Canada. Alors que la propagation de ces infections pourrait être ralentie par des programmes d'échange de seringues et d'autres initiatives, les prisons canadiennes tardent à mettre en œuvre de telles mesures de réduction des méfaits. Certains systèmes de prisons ont fait des premiers pas en offrant des condoms, des trousseaux d'eau de Javel et des programmes d'entretien à la méthadone, mais d'autres échouent encore à réagir adéquatement à cette crise de santé en plein essor.

Dans *La lutte au VIH/sida dans nos prisons : trop peu, trop tard – Un rapport d'étape*, publié en novembre 2002, le Réseau exhorte à des mesures supplémentaires dans ce domaine. Préparé dans le cadre d'un suivi à *VIH/sida et prisons : rapport final* (publié par le Réseau en 1996), le rapport d'étape se fonde sur les résultats d'un questionnaire envoyé en août 2001 à tous les ministres fédéral et provinciaux/territoriaux de la Santé ainsi qu'aux ministres responsables des services correctionnels de ces deux paliers.

Lancé en collaboration avec les HIV/AIDS Regional Services (HARS), la HIV & AIDS Legal Clinic (Ontario), le Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières vivant avec le sida (PASAN) et l'Alberta Community Council on HIV/AIDS (ACCH), le rapport d'étape conclut qu'en dépit de développements importants et positifs, après cinq ans les systèmes de prisons du Canada ne remplissent pas encore leurs responsabilités morale et juridique de prévenir la propagation de maladies infectieuses entre détenus et de prendre soin de ceux qui vivent avec le VIH et d'autres infections.

Dans un « rapport d'étape de la réduction des méfaits » établi selon la disponibilité et l'accessibilité des moyens de prévention du VIH/sida et de l'hépatite C, seulement trois des 14 systèmes de prisons du Canada obtiennent une note de passage, d'après le rapport. Le système de détention de la Colombie-Britannique se classe premier, avec 22 points (sur un total possible de 30) et une cote B; suivi du système correctionnel fédéral (21 points; B-) et de Terre-Neuve et Labrador (D). Tous les autres ressorts provinciaux ont reçu une note d'échec.

Le rapport d'étape a suscité une attention médiatique considérable. Certains systèmes de prisons ont décidé d'accroître leurs mesures de réduction des méfaits, après sa parution. En février 2003, le directeur général du Réseau juridique, Ralf Jürgens, a rencontré Mme Lucie McClung, commissaire du Service correctionnel du Canada (SCC), et M. Irving Kulik, commissaire adjoint, pour discuter de la mise en œuvre possible de programmes d'échange de seringues et de provision de matériel de tatouage, ainsi que d'autres préoccupations soulevées dans le rapport d'étape. Mme McClung s'est dite engagée à améliorer la prévention des infections dans les prisons fédérales. Le SCC a également préparé une réplique écrite détaillée au rapport d'étape du Réseau, dans laquelle il s'est engagé à adopter des mesures de réduction des méfaits pour freiner la propagation d'infections en prison. En mars 2003, Ralf Jürgens a rencontré l'honorable Wayne Easter, solliciteur général du Canada, pour poursuivre la discussion sur ces questions.

Depuis sa création, le Réseau travaille à la défense du droit à la santé et des droits humains des détenus, au Canada et dans le monde. *La lutte au VIH/sida dans nos prisons* reflète l'engagement croissant du Réseau aux questions liées au VIH/sida et aux droits de la personne. Le Réseau poursuivra sa collaboration avec des organismes partenaires afin d'exhorter le gouvernement fédéral et ses homologues provinciaux/territoriaux à rehausser leur engagement, leur leadership et leur action; à prévenir la propagation du VIH et du VHC en prison; et à fournir des soins adéquats aux détenus déjà atteints.

Des prix en reconnaissance d'activistes exceptionnels

Quand le Réseau s'est joint à Human Rights Watch pour créer les *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains*, au début de 2002, on ne savait pas que l'annonce du premier récipiendaire international arriverait à un moment si crucial. Quelques semaines avant que le Dr Wan Yanhai (un activiste anti-sida parmi les plus reconnus et les plus éloquents en Chine) se rende au Canada pour recevoir son prix à l'occasion de notre a.g.a. de 2002, les autorités chinoises l'ont emprisonné. On l'accusait



Dr. Wan Yanhai
Photo: Daniel C. Tsang

d'avoir divulgué des « secrets d'État » concernant la tentative d'autorités locales de dissimuler l'épidémie de VIH/sida qui sévit dans la province du Henan, où des centaines de milliers de villageois ont contracté le VIH à cause de prélèvements sanguins insalubres. Le Dr Wan demeurant introuvable, son épouse, Mme Su Zhaosheng, est venue à Montréal pour accepter le prix en son nom.

Le Dr Wan a été libéré une semaine plus tard. Son arrestation illustre de façon éloquente les défis auxquels sont confrontés des milliers de héros dans le monde, qui luttent pour les droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida et de celles qui sont vulnérables.

Le récipiendaire du Prix canadien de 2002 n'est pas plus étranger à la controverse. Le Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU) est une association d'utilisateurs de drogue parmi les plus solides et les plus novatrices au monde. Fondé en 1997, VANDU offre des programmes d'intervention et de soins aux utilisateurs de drogue actifs du quartier Downtown Eastside de Vancouver. L'organisme fait constamment entendre le point de vue des utilisateurs de drogue sur la scène politique et il



Dean Wilson, Ann Livingston et
Su Zhaosheng

accroît considérablement la portée et l'efficacité des efforts de santé publique visant à réduire les méfaits liés à l'usage de drogue. M. Dean Wilson et Mme Ann Livingston, respectivement membre du conseil d'administration et coordonnatrice de projet à VANDU, ont reçu le Prix au nom de l'organisme. M. Thomas Kerr, chercheur en santé au British Columbia Centre for Excellence on HIV/AIDS, et Mme Libby Davies, députée de Vancouver Est, ont aidé à la présentation de ce Prix.

Dean Wilson explique : « La reconnaissance que ce Prix a apporté à VANDU et à ses membres est formidable et elle a facilité notre tâche de lutter contre les injustices que rencontrent quotidiennement les personnes marginalisées. J'aurai toujours beaucoup d'admiration pour le Réseau et Human Rights Watch, parce qu'en donnant un tel Prix (à un organisme qui croit parfois ne rien mériter), vous avez reconnu l'esprit qui nous anime tous, dans cette lutte contre le VIH/sida, et vous avez donné un bon élan au mouvement. »

Co-commandités par l'International Harm Reduction Development Program, la Hilda Mullen Foundation et M. Mark Gallop, les *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains* ont été créés pour reconnaître la contribution exceptionnelle d'individus et d'organismes au travail sur des questions de VIH/sida et de droits humains.

Comité consultatif national

Ruth Carey
(jusqu'à septembre 2002)
Marlene Daley
(depuis septembre 2002)
Ralf Jürgens
Thomas Kerr
Kevin Midbo
Caroline Ploem
(jusqu'à septembre 2002)
Michael Sobota
(depuis septembre 2002)
Kim Thomas

Comité consultatif international

Joanne Csete
Ralf Jürgens
Renate Koch
Sophia Mukasa Monico
David Patterson
Meena Saraswathi Seshu
(depuis septembre 2002)
Kasia Malinowska-Sempruch
(depuis septembre 2002)

Stigmatisation et discrimination

L'ONUSIDA a choisi l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH/sida comme thème de sa Campagne mondiale contre le sida de 2002-2003.

Un merci sincère pour les documents informels que vous m'avez envoyés. Ce geste fut apprécié. Avec ces documents, mon avocat sera plus en mesure de m'aider et de bien me défendre en cour.

– R.L., courriel au Réseau

Au Canada et dans le monde, les personnes vivant avec le VIH/sida font encore l'objet de stigmatisation et de discrimination. Certaines sont victimes de harcèlement dans leur milieu de vie, ont perdu leur emploi ou vécu de la violence; la plupart doivent être prudentes dans la divulgation de leur séropositivité. De telles expériences, couplées à d'autres formes d'inégalité et de discrimination qui affectent les personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables, représentent non seulement des obstacles à leur santé et à leur bien-être – mais aussi des violations de leurs droits humains.

Cette année, le Réseau a amorcé un projet triennal pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action sur la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/sida. Financée par la Stratégie canadienne sur le VIH/sida, cette initiative reflète l'engagement du Réseau à s'occuper d'enjeux qui continuent de toucher significativement les personnes vivant avec le VIH/sida et les populations affectées et qui nécessitent du travail supplémentaire.

Durant la première année du projet, le Réseau a effectué un survol de l'état actuel de la stigmatisation et de la discrimination au Canada et il a identifié des priorités d'action. Ce travail a été réalisé avec l'aide d'un comité consultatif, composé de représentants d'organismes à travers le Canada (venant notamment de populations affectées par le VIH/sida, d'associations de santé publique et de gouvernements). À la lumière de cette recherche et de ces consultations, un plan d'action ciblé, spécifique et concret sera rendu public à l'occasion de la Journée mondiale du sida de 2003.

Le Réseau s'efforce aussi de mobiliser les communautés à agir au palier local. Ce projet réunira des organismes de partout au Canada et les amènera à échanger des modèles et à élaborer des plans d'action pour prévenir, réduire ou réparer les cas de stigmatisation et de discrimination liées au VIH/sida dans leurs communautés. Les partenaires du Réseau dans ce projet sont Sida Nouveau-Brunswick, le Réseau canadien autochtone du sida, la Canadian Rainbow Health Coalition, GAP-VIES, le Vancouver Area Network of Drug Users et Voices of Positive Women.

Dans ces deux projets, le Réseau transformera la recherche en actions afin de promouvoir une société où les personnes vivant avec le VIH/sida et les populations affectées puissent exercer pleinement leurs droits et libertés, y compris le droit de ne pas subir de discrimination.

Préparation à d'éventuels vaccins, au Canada et dans le monde

La recherche pharmaceutique sur le VIH/sida a franchi une étape marquante au printemps 2003, avec le dévoilement des résultats de l'essai clinique d'AIDS VAX (premier essai clinique à grande échelle d'un candidat de vaccin préventif contre le VIH/sida). Bien que l'on n'ait observé qu'une faible diminution des nouveaux cas de VIH chez les volontaires (venant de trois villes canadiennes ainsi que des États-Unis), l'essai clinique a soulevé plusieurs questions. Comment s'y prendre pour mettre des vaccins à l'essai de façon éthique? Si un vaccin candidat s'avérait efficace, qui y aurait accès?

Le débat entourant le dévoilement de ces résultats n'a rien de surprenant pour le Réseau. Depuis 1999, en collaboration avec le Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, nous examinons les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne soulevées par le développement et l'éventualité de vaccins contre le VIH. Nous avons aussi amorcé diverses initiatives pour mobiliser un appui au développement de vaccins, parmi les gouvernements donateurs, les gouvernements de pays en développement, les entreprises privées de recherche et les communautés affectées; et pour favoriser l'accès le plus vaste possible à d'éventuels vaccins anti-VIH.

En avril 2002, à Montréal, le Réseau a tenu une réunion internationale d'experts pour faire progresser la recherche et l'accès à d'éventuels vaccins anti-VIH dans les pays en développement. Les résultats de cette consultation ont mené à notre implication dans ce dossier à l'occasion de la conférence d'un jour intitulée *Les derniers seront les premiers : les vaccins, l'accès aux traitements et le droit*, lors de la Conférence mondiale sur le sida de 2002, à Barcelone. Cet événement a fait valoir l'idée d'un ordre du jour commun entre les défenseurs du droit aux traitements et ceux du développement de vaccins et de microbicides.

Le travail international du Réseau sur la recherche et l'accès à d'éventuels vaccins a fait naître un partenariat avec l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida (IAVI). En octobre 2002, le Réseau a amorcé un partenariat de deux ans avec cet organisme, touchant la recherche et la promotion des intérêts en matière de vaccins.

En 2002, nous avons aussi publié notre rapport et notre série de feuillets d'information sur *Les vaccins anti-VIH au Canada : questions juridiques et éthiques*. Le rapport exhortait notamment Santé Canada à coordonner et à financer un Plan canadien pour un vaccin anti-VIH. Nos efforts ont porté fruit : en juin 2003, Santé Canada a tenu sa première consultation auprès d'experts et d'organismes communautaires pour discuter de l'élaboration d'un tel plan.

Plusieurs questions juridiques et éthiques doivent être résolues avant la disponibilité éventuelle d'un vaccin anti-VIH. Par ailleurs, les efforts de développement de vaccins doivent s'intensifier. Le Réseau poursuivra ses activités proactives de recherche et de promotion des intérêts dans ce domaine.

Le Réseau a fait beaucoup pour rassembler un petit nombre – quoique croissant – d'activistes et de défenseurs du droit aux traitements et du développement de vaccins, dans le monde; pour stimuler les partenariats; et pour reconnaître la nécessité d'une collaboration entre ces deux groupes. >>>

– Craig McClure, Initiative internationale pour un vaccin contre le sida (IAVI)

Les droits de la personne comme instrument de lutte au VIH/sida

La vulnérabilité au VIH/sida parmi les populations stigmatisées est liée à un échec de longue date à respecter, à protéger et à promouvoir leurs droits humains et leur dignité.

Au Canada, des organismes non gouvernementaux, en particulier le Réseau, ont constamment souligné la nécessité d'adopter une approche du VIH/sida fondée sur les droits de la personne, ainsi que des lois et politiques qui respectent les droits des personnes vivant avec le VIH/sida et affectées autrement. En 2002-2003, le Réseau a lancé un projet triennal pour accroître la sensibilisation au lien entre la santé et les droits de la personne au Canada.

Une approche fondée sur les droits reconnaît que la vulnérabilité au VIH/sida parmi les populations stigmatisées – comme les hommes gais, les utilisateurs de drogue par injection et les travailleurs du sexe – est liée à un échec de longue date à respecter, à protéger et à promouvoir leurs droits humains et leur dignité. Les *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne, publiées par les Nations Unies en 1998, offrent aux pays des orientations détaillées pour l'élaboration d'une approche du VIH/sida fondée sur les droits.

Toutefois, les Directives (et les engagements pris par le Canada dans le cadre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida) sont peu connus au Canada. Notre projet rehaussera la sensibilisation aux Directives et à des documents connexes. Il évaluera aussi le degré de conformité du Canada aux Directives, jusqu'ici, en s'inspirant d'initiatives semblables en Australie et au Royaume-Uni. Il aboutira à la publication d'un rapport sur le respect des Directives par le Canada et à un aperçu des actions requises au cours des cinq prochaines années.

Ce travail complètera et enrichira plusieurs projets actuels du Réseau, notamment sur le VIH/sida en prison, le droit criminel, le test du VIH et la confidentialité, ainsi que la stigmatisation et la discrimination. Nous croyons que ce travail améliorera les efforts de défense des droits tout en accroissant notre capacité d'analyser les enjeux et de promouvoir des changements.

Une approche fondée sur les droits est particulièrement importante compte tenu du contexte de justice sociale que l'on prévoit intégrer dans la nouvelle Stratégie canadienne sur le VIH/sida. Il est donc évident que c'est seulement en examinant les causes structurelles de la propagation du VIH/sida et de ses effets, en abordant les droits humains des personnes vulnérables au VIH, et en luttant contre les facteurs sociaux et culturels qui alimentent l'épidémie, que le Canada pourra s'attaquer efficacement au VIH/sida et éventuellement le vaincre.

Vous m'avez aidée à identifier les aspects de cette politique qui me dérangent et vous m'avez indiqué une marche à suivre. J'apprécie beaucoup le temps que vous m'avez consacré.

– Kathie Bonner,
Continuing Care Nova Scotia

Planification pour l'action au Kenya et en Zambie

Au Kenya et en Zambie comme dans plusieurs pays, les personnes vivant avec le VIH/sida sont aux prises avec des mesures de test obligatoire en milieu de travail, la rareté des antirétroviraux et plusieurs autres graves problèmes de droits humains. Depuis quelques années, toutefois, des avocats, des étudiants en droit, des activistes et des personnes vivant avec le VIH/sida ont formé dans ces deux pays de nouveaux organismes pour réagir à ces défis. En mai 2002, le Réseau juridique canadien VIH/sida a entrepris, grâce à des fonds de l'Agence canadienne de développement international, un projet de 18 mois pour aider à accroître la capacité de deux de ces organismes : le Kenyan Ethical and Legal Issues Network (KELIN) et le Zambian AIDS Law Research and Advocacy Network (ZARAN).

En Zambie, où l'on estimait en 1999 que 20% des adultes vivaient avec le VIH, un groupe d'étudiants en droit et d'avocats a fondé le ZARAN en 2001. Regroupant un bassin d'environ 50 membres dévoués, avocats et étudiants, le ZARAN y est devenu un solide intervenant dans la défense des droits et intérêts des personnes vivant avec le VIH/sida. Sa campagne contre le test obligatoire au travail a conduit à une réussite majeure, cette année : l'armée de la Zambie a annoncé sa décision d'abandonner sa politique de test obligatoire. De plus, la révision imminente de la Constitution du pays offrira au ZARAN une importante occasion de promouvoir les droits humains.

Le KELIN, pour sa part, est destiné à contribuer à l'évolution du droit en relation avec le VIH/sida, au Kenya où l'on estimait à la fin de 1999 que 14% des adultes vivaient avec le VIH. Fondé par des avocats et des activistes expérimentés et grandement respectés dans ce pays, le KELIN a joué un rôle déterminant dans la préparation de la future Loi nationale pour la prévention et le contrôle du VIH/sida, qui interdit le test obligatoire à l'école et par les employeurs.

Le Réseau juridique travaille avec le KELIN et le ZARAN pour les aider à élaborer des plans stratégiques solides, pour 2004-2006, de manière à accroître la capacité de leurs membres, d'autres professionnels du droit ainsi que des responsables gouvernementaux à réagir à des défis liés au VIH/sida. Le ZARAN bénéficie actuellement de soutien administratif du bureau zambien de l'International HIV/AIDS Alliance. Le KELIN est soutenu par la Kenyan AIDS NGO Coalition (KANCO).

En mars et avril 2003, Stephanie Nixon, membre du Réseau juridique, a visité les deux organismes pour évaluer les progrès. En juin 2003, Dionne Falconer et Lisa Forman se sont rendues respectivement au Kenya et en Zambie dans le cadre de missions d'assistance technique. Pendant leur séjour auprès des deux organismes, elles ont rencontré leur personnel et certains de leurs membres et elles ont aidé à favoriser la planification stratégique. Le partenariat du Réseau juridique avec le KELIN et le ZARAN vise l'accroissement des capacités, mais ces visites ont aussi permis au Réseau juridique d'échanger avec ces deux partenaires des idées pour la réforme du droit et pour la défense et la promotion des droits et intérêts.



Lisa Forman, le juge Edwin Cameron (Afrique du sud) et des juges zambiens.

La campagne mondiale pour l'accès aux traitements

Vous faites un excellent travail à exposer des dossiers chauds, de vrais défis. Vous amenez les médias à s'intéresser – et le public à être exposé et à réfléchir – à des choses qui nécessitent des changements auxquels la plupart des politiciens ne veulent pas toucher. Bravo!

– Darien Taylor, Toronto

Faisant partie d'un mouvement mondial de plus en plus important qui vise la réalisation du droit humain fondamental à la santé, le Réseau juridique travaille à favoriser un plus grand accès à des traitements pour le VIH/sida dans les pays en développement, par ses activités de recherche, d'éducation et de plaidoyer. Dans le sillage de l'appel à « retrouver la colère et l'activisme », lancé par le directeur général Ralf Jürgens lors de l'a.g.a. de l'an dernier, nous avons continué à réagir à l'urgent problème du manque d'accès aux traitements, dans le monde. Nous avons eu recours à une panoplie d'approches et de tactiques, notamment du lobbying, des lettres et des manifestations publiques, pour inciter le Canada à respecter ses obligations envers le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ainsi qu'envers d'autres initiatives pour lutter contre l'épidémie au palier international. En travaillant sur plusieurs fronts, le Réseau aide à faire en sorte que cette urgence soit placée à l'ordre du jour mondial.

Les faits saillants de nos activités de 2002-2003 ont été, entre autres, notre collaboration avec l'AIDS Law Project (Afrique du Sud), le Lawyers Collective HIV/AIDS Unit (Inde) et l'ONUSIDA, pour la tenue d'une rencontre satellite d'une journée consacrée à des questions juridiques, éthiques et de droits de la personne, intitulée *Les derniers seront les premiers : les vaccins, l'accès aux traitements et le droit*, lors de la 14^e Conférence internationale sur le sida (Barcelone). La rencontre a initié des réseaux entre des intervenants de ces domaines dans plusieurs pays, unissant les énergies et favorisant le partage de stratégies pour un impact accru.

Nous avons par ailleurs mis à jour le feuillet d'information largement distribué et souvent cité, du Réseau juridique et de Médecins Sans Frontières : *Les brevets, le droit commercial international et l'accès aux médicaments essentiels*, qui répond à des questions fréquentes à propos des lois sur les brevets et le commerce international, dans ce domaine qui évolue rapidement. Des instruments comme celui-ci nous aident à éduquer les Canadiens et Canadiennes sur l'impact que les politiques extérieures entraînent sur le plan de l'accès aux médicaments essentiels dans le monde.

Nous avons poursuivi notre implication comme membre fondateur et actif du Groupe pour l'accès mondial aux traitements (GAMT), un regroupement d'organismes de la société civile canadienne qui partage de l'information et mène des activités conjointes pour améliorer l'accès mondial aux médicaments essentiels et à d'autres composantes des soins, des traitements et du soutien nécessaires aux personnes vivant avec le VIH/sida et avec d'autres besoins de santé, dans les pays en développement.

Ces efforts nous ont amenés à collaborer avec Médecins Sans Frontières Canada, la Coalition interagence sida et développement, des regroupement de travailleurs ainsi que des groupes civiques, à l'organisation de *La Santé est un droit humain!* – *Un sommet national de la société civile*, qui s'est tenu à Ottawa en mai 2003. Le sommet a réuni d'importants intervenants canadiens pour aborder la question des politiques de santé en relation avec la mondialisation, le développement et la pauvreté.

Compétences en croissance, pour le changement

L'accroissement des capacités des organismes et des individus à modifier et à influencer les politiques et les lois, aux quatre coins du pays, demeure un ingrédient vital de la réussite de nos efforts. En plus d'initiatives courantes comme le Centre de documentation du Réseau et notre liste de discussion électronique AIDSPOLICYLAW, l'année 2002-2003 a vu se poursuivre des projets novateurs et stimulants, amorcés au fil des années précédentes, sur le plan de l'accroissement des compétences.

Afin de soutenir la collaboration régionale en matière de droit et de politiques touchant le VIH/sida, et d'améliorer l'accès local et régional à des ressources et à une expertise propice à s'attaquer à ces questions, nous avons poursuivi notre série d'ateliers d'accroissement des capacités : à Vancouver en octobre 2002, quelque 70 participants sont venus du Yukon et de la Colombie-Britannique; puis à Montréal en mars 2003, près de 100 participants se sont réunis des quatre coins de la belle province.

Les lois sur les droits de la personne, les lois et politiques en matière de drogue, de même que la réduction des méfaits en prison, étaient les thématiques au programme de ces événements intensifs de deux jours qui s'adressaient aux personnes impliquées dans du travail de plaidoyer ou dans la provision de services. Chaque atelier est organisé et préparé avec l'aide d'un comité consultatif régional.

Certes, il a pu sembler par moments intrépide de vouloir réunir dans une même salle des travailleurs communautaires, des utilisateurs de drogue, des agents correctionnels et des professionnels de la santé; mais les ateliers ont amené plusieurs participants à de nouveaux modes de collaboration autour de problèmes communs et de stratégies partagées.

Accroître la capacité d'aborder le VIH/sida, dans le secteur de la profession légale au Canada, est une autre de nos priorités. Au cours de l'année, notre point de mire a été de joindre plus d'étudiants en droit, par divers moyens : nous avons organisé des ateliers dans des facultés de droit à travers le pays, nous avons lancé un concours annuel de dissertation juridique et nous offrons à nos bureaux des postes en stage d'été qui procurent une expérience concrète à des étudiants en droit.

Les ateliers ont amené plusieurs participants à de nouveaux modes de collaboration autour de problèmes communs et de stratégies partagées.

Après l'atelier, j'ai vu plusieurs employés [de prisons] très réfractaires qui ont fini par modifier leurs idées sur les programmes d'échange de seringue et les lieux sécuritaires.



— Terry Howard,
BC Persons with AIDS Society

Faire entendre nos messages

»
Votre documentation est superbe et la configuration de votre site Web est très pratique. Merci d'avoir rendu d'autant plus efficace mon projet de recherche (un aperçu situationnel sur la réduction des méfaits dans une région mi-urbaine et mi-rurale en Alberta).

– Mary Catherine Thompson,
6Delta Consulting Ltd.

L'année 2002/2003, comme les précédentes, a été riche en communications et en relations avec les médias.

Le traitement de plusieurs de nos grands thèmes, dans les médias, a été abondant. Des journalistes du Canada et de l'étranger ont maintes fois fait appel au Réseau pour obtenir des informations et des points de vue éclairés sur de nombreux thèmes liés au droit, aux politiques et aux droits humains. Par ailleurs, au moyen de conférences de presse et de communiqués de presse, nous avons attiré l'attention sur plusieurs problèmes, comme les insuffisances au chapitre de la réduction des méfaits dans les prisons canadiennes, de même que l'épidémie de VIH/sida qui dévaste la Chine rurale.

De plus, nous avons complété cette année une évaluation des communications et des services aux membres. Nous avons récemment revu la formule de notre bulletin organisationnel, *Nouvelles du Réseau*, pour le rendre plus concis et orienté davantage sur l'action. Plusieurs autres améliorations seront apportées à nos activités de communication, au fil des prochains mois, comme suite aux conclusions de l'évaluation.

Le site Internet du Réseau juridique permet de rendre nos publications accessibles à un auditoire toujours plus vaste, au Canada et dans le monde : la popularité déjà importante de www.aidslaw.ca a presque doublé, en 2002-2003 – chaque mois, près de 30 000 utilisateurs le consultent. En avril 2003, notre site Internet a été reçu un honneur digne de mention : il figure sur la liste mondiale des 20 meilleures sources d'information aux professionnels du sida, publiée par l'International AIDS Economics Network.

Et nous recevons de fréquentes félicitations pour nos efforts de rendre accessibles et compréhensibles des informations qui sont d'abord souvent difficiles et complexes, à propos de questions juridiques, éthiques et de politiques. Plusieurs milliers d'exemplaires de nos publications, nouvelles et plus ou moins récentes (rapports et feuillets d'information), ont été distribués.



Ralf Jürgens en entrevue

Remerciements

La générosité de nos donateurs et contributeurs est vitale à la réussite de nos programmes et projets. Sans eux, nous ne pourrions faire ce que nous faisons.

Nous sommes reconnaissants à tous les individus qui nous ont fait des dons pendant l'année budgétaire 2002-2003. Plusieurs ont demandé à demeurer anonymes.

Les autres sont notamment

Andréa Toepell, Andrew Johnson, Barbara Hopkinson, Brent Wilcox, Bruno Turmel, Claude Leblond, David Duncan, David Garmaise, El-Farouk Khaki, Eric Russell Greenan, Evan Wood, François Dussault, Garry Bowers, Glen Brown, Glenn Betteridge, Hiwot Teffera, Jean Dussault, Jeff Richstone, Joan Anderson, John Plater, Josée Dussault, Line Beauchesne, Lori Stoltz, Lynne Leonard, Marie-Claude Chartier, Mario Savoie, Mark Gallop, Michael Sobota, Nicci Stein, Philip Berger, Rick Lines, Ruth Carey, Sheila Norquay, Stefan Matiation, Stephanie Nixon, Theodore de Bruyn et William Karchner.

Leurs dons nous ont permis, entre autres, d'établir un programme de bourses pour des participants à notre assemblée générale annuelle, de poursuivre l'enrichissement de notre Centre de documentation et d'établir les Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains.

Nous remercions aussi les compagnies pharmaceutiques suivantes, pour leurs contributions : Bristol-Myers Squibb a contribué au fonds de bourses pour l'assemblée générale annuelle, à la production d'affiches pour la XIV^e Conférence internationale sur le sida à Barcelone, au développement du site Web du Réseau ainsi qu'aux ateliers régionaux d'accroissement des capacités; GlaxoSmithKline en partenariat avec Shire Biochem a contribué à la participation du Réseau à la XIV^e Conférence internationale sur le sida, à Barcelone, et commandité la réception d'accueil des a.g.a. de 2002 et de 2003; Boehringer Ingelheim a contribué à la participation du Réseau à la XIV^e Conférence internationale sur le sida à Barcelone; et les Laboratoires Abbott Ltée et Agouron Pharmaceutiques ont contribué au fonds de bourses pour l'a.g.a.

Sincères remerciements à M. Denis Leblanc, pour nous avoir remis une part de notre loyer. Remerciements, par ailleurs, à C&G Graphics, au Titanic et à Nota Bene Communication pour leurs généreuses contributions d'entreprise.

Nous remercions en particulier Santé Canada, pour le financement opérationnel et les subventions à des projets du Réseau, dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida; la Direction des affaires internationales, Santé Canada; l'Agence canadienne de développement international; le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec; le Bureau de lutte contre le sida de l'Ontario; Développement des ressources humaines Canada; le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida; l'Initiative OMS-ONUSIDA pour un vaccin contre le sida; Human Rights Watch; l'Alliance internationale contre le VIH/sida; la Hilda Mullen Foundation; la John Howard Society; l'Endswell Foundation; l'International Harm Reduction Development Foundation, Open Society Institute; l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida (IAVI); The POLICY Project, un projet quinquennal subventionné par l'United States Agency for International Development et réalisé par The Futures Group International en collaboration avec le Research Triangle Institute (RTI); et le Centre for Development and Population Activities (CEDPA), pour leur appui aux programmes et projets du Réseau.

Réseau juridique canadien VIH/sida inc.
États financiers condensés pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2003

Bilan

	2003	2002
Actif – Court terme		
Encaisse	94 189 \$	20 500 \$
Fonds de marché monétaire	9 025	8 886
Sommes à recevoir	42 305	30 165
Contributions et subventions à recevoir	300 147	379 747
Frais payés d'avance	8 057	6 053
	<u>453 723</u>	<u>445 351</u>
Immobilisations	9 270	12 321
	<u>462 993 \$</u>	<u>457 672 \$</u>
Passif – Court terme		
Comptes-fournisseurs et frais courus	203 287 \$	244 027 \$
Cotisations perçues d'avance	10 422	11 043
Subventions reportées	169 060	109 003
Don affecté reporté	9 103	16 186
	<u>391 872</u>	<u>380 259</u>
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations	9 270	12 321
Actifs nets non affectés	61 851	65 092
	<u>71 121</u>	<u>77 413</u>
	<u>462 993 \$</u>	<u>457 672 \$</u>

Résultats

	2003	2002
Produits		
Cotisations	18 505 \$	16 577 \$
Contributions et subventions	1 299 079	1 080 825
Dons	47 630	14 666
Divers	2 386	3 720
Intérêts	140	342
	<u>1 367 740 \$</u>	<u>1 116 130 \$</u>
Charges		
Opérations	459 397 \$	374 877 \$
Projet sur les questions juridiques et éthiques	376 031	409 367
Projet d'accroissement de la capacité chez les avocats	74 230	44 602
Recherche communautaire	4 156	20 779
Autres projets du Réseau - Canada	38 703	9 593
Satellite de Barcelone	81 681	29 350
Atelier international sur les vaccins	50 987	19 271
Accroissement de la capacité en Zambie et au Kenya	49 356	-
Autres programmes internationaux	239 491	192 209
	<u>1 374 032 \$</u>	<u>1 100 048 \$</u>
Excédent des produits sur les charges (Insuffisance)	<u>(6 292) \$</u>	<u>16 082 \$</u>

États financiers vérifiés disponibles sur demande.